



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°22/2024

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 20 juin à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

**RESSOURCES
HUMAINES**

Création d'un poste
de Volontariat
Territorial en
Administration

Mme. Dominique MARQUAIRE est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BALDUCCI Dominique, BEGEL Jean-Pierre, BERTRAND Hervé, BOURDON Claude, CHAMPAGNE Patricia, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GRASSER Jacques, GUELAFF Kevin, HATIER Maurice, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, TANNEUR Céline, THIERRY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

12/06/2023

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

39

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

5

**NOMBRE DE
VOTANTS**

44

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

44

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALAUD Frédéric, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTOCCHI Franck, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), DEL GENINI Elisabeth, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GEORGE Dominique, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HETT Paul (donne pouvoir à PAGEL Nicolas), HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à POIRIER Stéphanie), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Lucette (donne pouvoir à LEROY Patrick), MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NARDIN Patrick, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel (donne pouvoir à LEMESLE Christophe), VAGNE Daniel, VARIN Gilles

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20240620-DELIB22_2024-DE



Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Considérant le dispositif Volontariat Territorial en Administration (VTA) mis en place par l'Etat ;

Considérant la démission de l'agent en poste sur les missions des champs du Plan Alimentaire Territorial et de la biodiversité, et entrant dans le dispositif Volontariat Territorial en Administration (VTA) ;

Considérant la nécessité de recourir au recrutement d'un nouvel agent afin de continuer les missions sur les champs du Plan Alimentaire Territorial, de la biodiversité ;

Considérant les crédits inscrit au chapitre 012 dans le cadre du Budget Primitif 2024 ;

Il est proposé de créer un poste d'appui administratif, de type « contrat de projet », dans le cadre du dispositif du Volontariat Territorial Administratif, à temps complet, pour une durée de 12 mois à compter du début du mois de juillet 2024 pour exercer les missions suivantes :

- Préfiguration du travail autour d'un plan biodiversité ;
- Mise en œuvre d'actions d'animation et de sensibilisation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et du Plan biodiversité en direction du grand public et des élus.
- Accompagnement des collectivités du PETR au titre des missions d'ingénierie dans les domaines de la biodiversité et du Plan Alimentaire Territorial ;

L'agent sera recruté dans le cadre d'un contrat de projet visé à l'article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence au grade d'attaché territorial 1er échelon, indice brut 444, pour tenir compte des fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

Dans ce cadre, une demande de subvention sera opérée auprès de l'ANCT (20 000 € dont 5 000 € reversé directement à l'agent recruté au titre d'une aide à l'installation).

Il est proposé aux membres du comité syndical :

- D'adopter l'exposé de Monsieur le Président ;
- D'approuver la proposition du Président comme ci-dessus énoncée, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Président ;

APPROUVENT la proposition du Président comme ci-dessus énoncée, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs ;

AUTORISENT le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMIN

